

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU **07 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de février, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2025

Sont présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, POUGET Sabine.

Secrétaire de séance : SOLIER Richard

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

AVEYRON INGENIERIE : VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS

Comme indiqué par M. MAUREL Jacques lors du conseil municipal du 8 novembre 2024, au cours de la dernière assemblée générale d'Aveyron ingénierie, il avait été évoqué la nécessité de modifier les statuts afin de faciliter et de simplifier les échanges avec les communes adhérentes. Le conseil valide ces nouveaux statuts.

CONTRAT DE MAINTENANCE DEFIBRILLATEURS

Monsieur le Maire indique que le contrôle des défibrillateurs est obligatoire. Aujourd'hui, seul un contrôle visuel est effectué. Il présente le devis d'une entreprise installée à Villeneuve pour assurer la maintenance des deux défibrillateurs. Le conseil municipal valide ce devis d'un montant de 259,90 € HT.

AIDE SOCIALE

Monsieur le Maire indique que la commune doit prendre à sa charge les frais d'inhumation pour les personnes indigentes. Cette notion d'indigence n'est pas clairement définie. Toutefois, la commune doit prendre en partie le montant des frais. Le conseil décide de valider la prise en charge de la crémation, soit environ 881 €.

PERSONNEL

Monsieur le Maire indique que l'offre est toujours publiée sur le site emploi territorial. A ce jour la commune a reçu quelques CV. La fin du délai de vacances d'emploi est au 19/02/2025. Le poste est ouvert au 1^{er} mars 2025.

ECOLE / SIVOS DU PAYS SÉGALI

Le prochain conseil d'école aura lieu le 13 février 2025. Le conseil d'école devra se prononcer à nouveau sur la semaine à 4 jours, car il s'agit d'une organisation dérogatoire qu'il faut renouveler.

La prochaine réunion du SIVOS est prévue pour le 25 février.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Pour ce qui est des travaux de voirie, la commune a retenue 3 sites :
- la voirie du lotissement le Clos de Caufour

- le chemin de la Poufre à Membre
- le carrefour RD911/Baraque de Cussan

Les travaux préparatoires devraient avoir lieu au mois d'avril/mai, et le goudronnage avant la fin septembre.

En 2024, la Communauté de Communes a obtenu de la subvention au titre de la DETR qui viendra en déduction du montant des travaux de la commune.

ENTRETIEN ARBRES DE HAUTES FUTAIES

Monsieur le Maire indique que la commune doit faire appel à un professionnel pour l'élagage de certains arbres situés dans des lieux publics. Afin de pouvoir faire venir l'élagueur une journée, il demande aux conseillers de répertorier les arbres qui nécessiteraient un entretien pour justifier le déplacement de l'élagueur.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire indique que les travaux de modernisation de l'éclairage public sont terminés depuis fin 2024, mais qu'il fallait attendre le mois de février afin de pouvoir demander le rétablissement de l'éclairage public la nuit, car ces travaux nécessitent le passage de l'entreprise en charge de l'entretien sur la commune. Il indique que l'extinction n'a jamais très bien marché et ne pouvait pas s'appliquer à toute la commune. Le rétablissement de l'éclairage public avec un abaissement de 20 % de la luminosité la nuit serait un meilleur compromis. Le conseil valide le principe du rétablissement de l'éclairage public la nuit.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente le programme du voyage à Haimps le weekend de Pentecôte. Des places sont toujours disponibles.

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines commissions de la communauté de communes ; le 11 février la commission économique, le 13 février la commission agriculture.

Monsieur le Maire indique que M. SALLES Didier, plombier, qui a répondu pour le remplacement de la chaudière gaz de la résidence, viendra mardi matin pour répondre aux questions soulevées par le devis.

Le Maire,
François CARRIERE



A blue circular official stamp of the Communauté de Communes de Bourges is visible behind the signature. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BOURGES' and 'AVOYRON'.

Le secrétaire de séance
Richard SOLIER

